

Coordination des signataires du Manifeste pour un dialogue véritablement inclusif en Centrafrique

S/C Me Nganatouwa GOUNGAYE WANFIYO

Avocat -

Avenue Barthélemy BOGANDA - B.P. 1883 BANGUI -République Centrafricaine

Téléphone : 00 (236) 21 61 14 58 ou 00 (236) 75 04 41 04 (pour le Centrafrique)

Téléphone 00 (33) 6 25 24 95 66 ou 00 (33) 6 88 64 40 61 (pour l'Europe)

E-mail : E-mail : manifeste.dialogrca@free.fr

LETTRE OUVERTE

A

Monsieur **BAN Ki-moon**
Secrétaire Général des Nations Unies
New York
USA

Objet : Dialogue politique inclusif en Centrafrique.

Monsieur le Secrétaire Général,

Au nom des citoyens centrafricains de toutes origines sociales, d'opinions diverses et variées, signataires le 19 octobre 2007 du Manifeste pour un Dialogue politique véritablement inclusif en Centrafrique, nous voudrions vous interpeller sur la situation en Centrafrique et sur le processus du dialogue en cours.

Lors de la présentation de votre Rapport périodique sur la situation en République Centrafricaine devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies le 5 décembre 2007, vous avez salué la création par le gouvernement centrafricain d'un Comité préparatoire composé de 25 représentants destiné à guider le processus politique pour le règlement de la crise en Centrafrique.

Cependant, nous voudrions attirer votre attention sur les risques que fait peser le gouvernement sur l'avenir de la paix dans notre pays et la stabilité de la sous région par sa conception exclusive du dialogue consistant à choisir ses interlocuteurs et à en exclure d'autres, ce qui ne peut favoriser un règlement global et définitif de la crise centrafricaine comme le souhaite l'ensemble de la population.

Pour avoir une meilleure vision de la situation dans notre pays, il importe de rappeler que depuis de nombreuses années, particulièrement à partir de l'année 2000, la République Centrafricaine est en proie à une crise politique, sécuritaire et humanitaire sans précédent.

Selon une idée assez répandue au sein de la Communauté internationale, les conflits ravageurs en Centrafrique seraient les conséquences directes de la situation de guerre qui prévaut dans le Darfour au Soudan.

Sans nier les éventuelles répercussions de la guerre du Darfour dans notre pays, beaucoup de Centrafricains pensent, à juste titre, que les causes des conflits en Centrafrique sont d'abord et essentiellement internes nonobstant les interférences extérieures.

Les conflits armés qui perdurent depuis de nombreuses années en Centrafrique sont liés au mode d'accession non démocratique au pouvoir et à la gestion autocratique de l'Etat.

L'accession au pouvoir est généralement opérée par la violence, notamment des coups d'Etat suivie d'une légitimation postérieure par des élections formalistes. Il en est ainsi depuis des années.

Pour le cas présent, après la rébellion armée du Général Bozizé en 2002 et son coup d'Etat du 15 mars 2003, une Constitution a été adoptée par voie référendaire et des élections ont été organisées mais ce procédé de la prise de contrôle du pouvoir politique par la force des armes et de sa légitimation à posteriori par les urnes ne reflète pas les aspirations profondes de l'immense majorité de la population.

Aujourd'hui, on assiste à une gestion monarchique et opaque des affaires de l'Etat qui n'existe que de nom comme l'a confirmé un rapport récent de l'organisation International Crisis Group.

Les institutions ne fonctionnent pas parce qu'elles sont totalement phagocytées par l'exécutif qui les contrôle par l'intermédiaire de ses hommes de paille.

L'Assemblée Nationale supposée constituer un contre-pouvoir est une coquille vide et inexistante.

La Cour Constitutionnelle devant assurer la régulation des institutions est en ce moment suspendue de fait par le chef de l'Etat. Cette stratégie vise à terme à démettre ses membres jugés réfractaires en vue de les remplacer par des personnalités proches du chef de l'Etat, le Général Bozizé, dans la perspective des élections de 2010.

L'indépendance de la justice est quotidiennement menacée par les interventions intempestives et directes du chef de l'Etat.

Le Haut Conseil de la Communication tout comme le Conseil Economique et Social mis en place récemment sont dominés et dirigés par des hommes et par des femmes proches du pouvoir.

Les violations de la Constitution sont constantes et permanentes. Le chef de l'Etat continue de cumuler son mandat avec les fonctions de Ministre de la Défense en violation des dispositions de l'article 23 de la Constitution. Tout comme de nombreuses personnalités de l'Etat, il n'a jamais déclaré son patrimoine, obligation pourtant constitutionnelle.

La gestion de l'Etat est marquée par l'omniprésence d'un cercle et d'un clan familial dans les structures étatiques et dans le circuit économique. L'exclusion, le clientélisme politique et la terreur militaire utilisés par les hommes du pouvoir alimentent les conflits et contribuent à créer l'instabilité accompagnée de violations massives et répétées des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

De nombreux rapports établis par des organisations nationales et internationales sérieuses sont unanimes sur les graves crimes commis depuis 2005 par les mouvements de rébellion armée mais surtout par la Garde présidentielle, notamment dans le Nord-Ouest et le Nord-Est de la République centrafricaine où l'on dénombre plus de 10.000 maisons d'habitation incendiées, plus de 500.000 personnes forcées aux déplacements intérieurs dans des zones insalubres et inhabitables ainsi que de centaines de milliers d'autres contraintes à l'exil dans les pays voisins. Près de 45.000 éleveurs peuhls ont été contraints de fuir au Cameroun voisin pour se mettre à l'abri de l'insécurité et des rackets dont ils sont l'objet.

L'intensification des conflits armés dans le Nord-Ouest et le Nord-Est entre les mouvements de rébellion armée et les forces gouvernementales sont à l'origine de la grave crise humanitaire et sécuritaire qui sévit en centrafrique.

Devant cette situation inextricable qui menace gravement la paix et la sécurité du pays mais aussi de l'ensemble des Etats de la sous-région, et obstrue toute possibilité de développement, des voix se sont élevées pour demander la tenue d'un dialogue entre tous les protagonistes du conflit pour un règlement pacifique.

Opposé dans un premier temps à cette demande exprimée par les forces sociales du pays, le Général Bozizé a fini par en admettre l'idée mais en mettant tout en oeuvre pour fixer lui-même les conditions, en excluant certains protagonistes de la crise et en limitant la portée de ce dialogue ce qui de son point de vue évitera d'aborder les problèmes de fond du pays et assurerait ainsi sa pérennité au pouvoir.

Les décrets portant création et fonctionnement du Comité préparatoire sont la concrétisation de cette approche.

Le choix des personnalités ou des institutions devant jouer le rôle de « facilitation » n'a pas été fait par consensus des protagonistes mais par une décision unilatérale.

Nonobstant la présence de la Fondation suisse, le Centre pour le Dialogue Humanitaire « CDH » et du Bureau de l'Organisation des Nations Unies en Centrafrique « BONUCA » appelées à jouer le rôle de « facilitation », ces décrets s'inscrivent dans la volonté du Général Bozizé de verrouiller et de contrôler tout le processus du dialogue politique comme il l'a fait pour le Dialogue National de 2003 dont les recommandations n'ont jamais été mises en application d'où la persistance à ce jour de la crise et des conflits armés.

Or le Général Bozizé fait partie des protagonistes du conflit politique, sécuritaire et humanitaire qui sévit en Centrafrique. Il ne peut donc fixer de manière unilatérale les conditions de préparation, ni de réalisation du Dialogue politique censé mettre un terme au conflit en étant à la fois juge et partie.

Devant cette situation, admettre comme le font un certain nombre de responsables d'Etats étrangers et de hauts représentants d'institutions intergouvernementales en poste dans le pays que les conditions du dialogue sont réunies, c'est accepter de faire le jeu du Général Bozizé en soutenant ses velléités guerrières et ses manœuvres dilatoires pour ne pas aller au dialogue politique global et sans exclusion.

Il est certain qu'un dialogue organisé dans ces conditions ne règlera aucun problème.

Si la Communauté internationale entérine cette méthode en toute connaissance de cause, elle se place dans une situation où sa responsabilité morale et politique pourrait être engagée en Centrafrique comme ce fût le cas au Rwanda pendant le génocide des Tutsis et des Hutus modérés de 1994.

En effet, la communauté internationale n'est sans ignorer qu'il existe aujourd'hui en Centrafrique, un risque important de généralisation du conflit politico-militaire à l'ensemble du territoire national avec des conséquences sociales et humanitaires beaucoup plus graves que ce que l'on sait déjà si une solution globale juste et équitable n'est pas recherchée.

Le Manifeste appelant à la tenue d'un dialogue politique inclusif selon des modalités raisonnables et réalistes pour parvenir à une paix durable qui vous est transmis en annexe de la présente est une base de revendication citoyenne et démocratique. Signé au départ par quelques citoyens, des personnalités intellectuelles et politiques, il continue de recevoir de nombreuses adhésions.

La table Ronde qui a réuni les bailleurs de fonds nationaux et multilatéraux dont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur la situation en Centrafrique à Bruxelles le 26 octobre 2007 s'est achevée par des promesses tendant à appuyer le projet de redressement de l'économie nationale et de lutte contre la pauvreté présenté par les autorités gouvernementales de notre pays. Ces promesses ont été assorties de conditions telles que la tenue d'un dialogue politique, le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance et le rétablissement de la stabilité.

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies a autorisé par sa Résolution 1778 le déploiement au Tchad et au Nord-Est de la République Centrafricaine d'une force internationale ONU/UE.

Nous souhaitons que la mission et le mandat de cette force destinée à assurer la protection des populations civiles victimes de toutes les parties belligérantes soient recadrés. En effet, le Général Bozizé dans une de ses récentes déclarations publiques a fait connaître sa conception du rôle des forces européennes sous mandat onusien qui vont se déployer au Nord-Est du pays. Selon ce dernier, ces forces constituent un moyen d'appoint pour « gêner les rebelles » centrafricains opérant dans le Nord-Est, c'est-à-dire qu'elles vont l'aider à poursuivre sa guerre contre les propres fils du pays qui ont pris les armes contre son régime.

Mais les Centrafricains dans leur écrasante majorité, lassés par les violences provoquées par des politiciens irresponsables ne veulent pas de guerre fratricide mais d'un véritable dialogue avec tous les acteurs connus et reconnus du conflit pour mettre définitivement un terme à cette crise.

Par ailleurs, les forces rebelles qui ont pris les armes demandent tous aujourd'hui le dialogue inclusif.

C'est pourquoi les signataires du Manifeste pour un dialogue politique véritablement inclusif en Centrafrique vous exhortent à saisir le Conseil de Sécurité des Nations dont le mandat est d'assurer le maintien de la paix d'une demande tendant à soutenir toutes initiatives allant dans le sens d'un règlement pacifique et global du conflit en Centrafrique recommandant au gouvernement centrafricain d'organiser un véritable dialogue inclusif.

Ils vous demandent par ailleurs de bien vouloir accepter de mettre réellement à contribution les Nations Unies dans le processus de médiation pour garantir les meilleures conditions de réalisation de ce dialogue et l'exécution effective des décisions qui en seront issues.

En effet, seul ce dialogue sans exclusion pourra permettre de trouver les voies et moyens en vue de la résolution du conflit politico-militaire en cours mais aussi de déclencher un véritable processus de sortie de crise dans notre pays.

Enfin, les signataires sollicitent par la même occasion une audience que vous voudrez bien leur accorder.

Dans l'attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'expression de notre haute considération.

Grenoble, le 8 janvier 2008

Le Président du Bureau de Coordination des
signataires du Manifeste,

Me Nganatouwa GOUNGAYE WANFIYO
Avocat au Barreau de Centrafrique.

Pièce jointe (2)

*Texte intégral du Manifeste pour un dialogue politique véritablement inclusif en Centrafrique.
Rapport International Crisis Group*